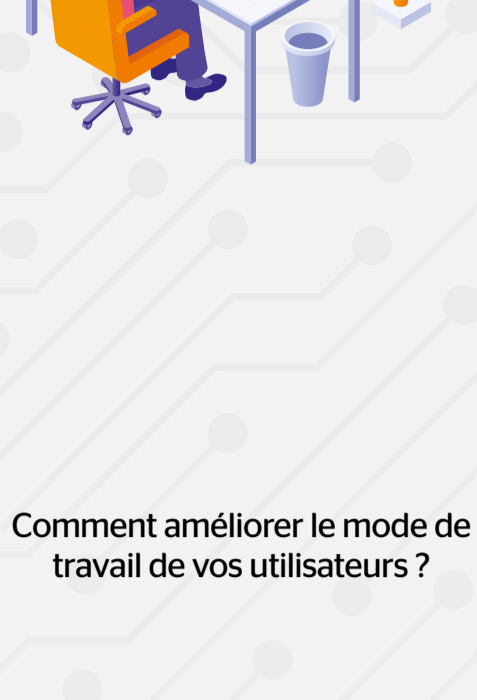


# 4 étapes pour déployer votre projet de signature électronique

C'est un PDF interactif! Cliquez ou appuyez sur les boutons pour afficher plus d'informations

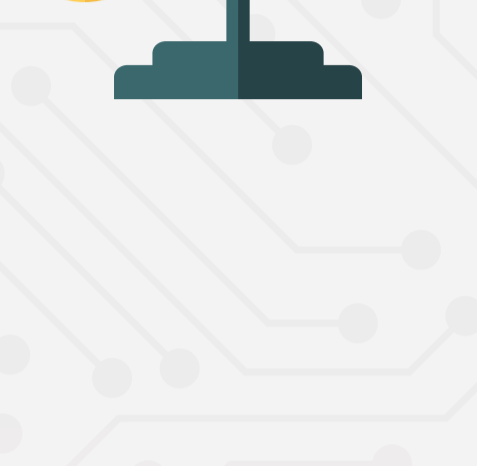
## Étape 1 Avant de lancer votre projet

Sécurisez et accélérez le processus!



Comment améliorer le mode de travail de vos utilisateurs?

Conformez-vous à la réglementation et aux normes en vigueur



Les identités numériques sont à la base des échanges de confiance



## Étape 2 PRODUIRE DES SIGNATURES

Signature d'une personne physique ou d'une personne morale (cachet)?



PAAdES, CAdES, XAdES... Lequel sera le plus adapté?

Soyez agile!



Assurez-vous d'avoir les meilleures conditions pour créer vos signatures



## Étape 3 VÉRIFIER DES SIGNATURES

La confiance dépend d'un contrôle fiable



Vérifiez à nouveau tous ces éléments!

À qui pouvez-vous faire confiance et dans quelles situations?

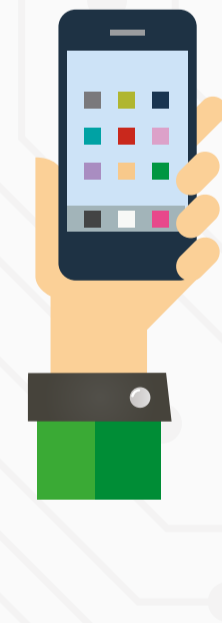


Que faire si la vérification identifie un document modifié?



## Étape 4 METTRE EN PLACE VOTRE PROJET

Faites une première expérience!



Quels produits et solutions seront les mieux adaptés?

Exploitez les connaissances et l'expérience

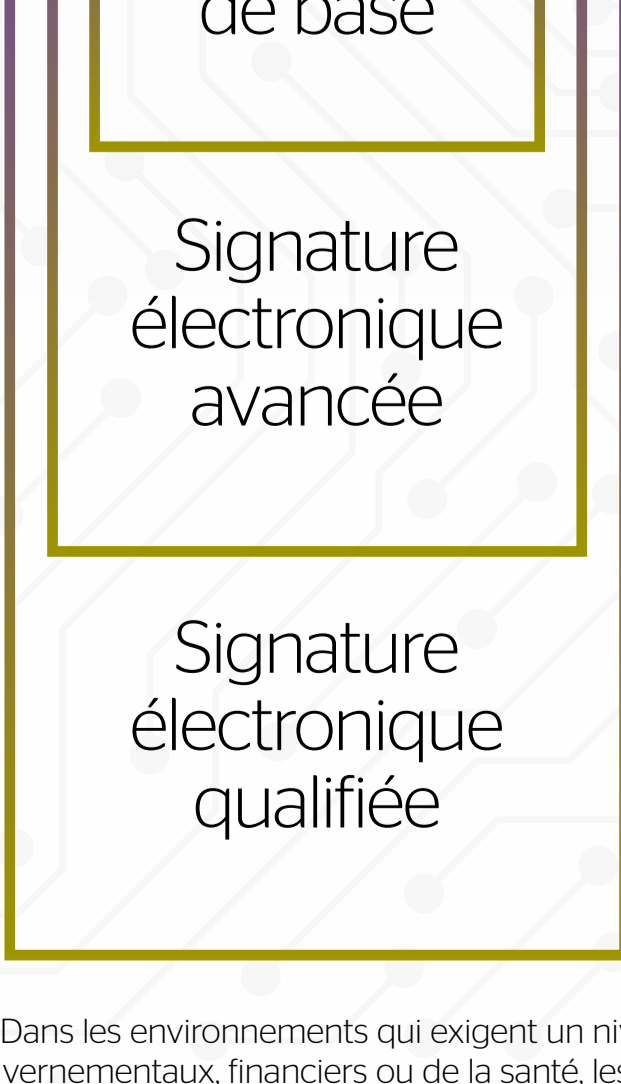


Mettez en place la meilleure solution de signature électronique!



# Toutes les signatures électroniques ne sont pas les mêmes : laquelle est faite pour vous?

Il existe trois niveaux de signature électronique, chacun répondant à des besoins spécifiques.



Dans les environnements qui exigent un niveau de confiance élevé, tels que les secteurs gouvernementaux, financiers ou de la santé, les signatures électroniques avancées ou qualifiées sont vivement conseillées. Avec le règlement eIDAS, la signature électronique qualifiée a la même valeur juridique que la signature manuscrite dans tous les pays de l'Union européenne. La valeur juridique d'une signature AdES peut être améliorée en incluant une clause spécifique dans les termes du contrat de service (les CGU par exemple). Le règlement eIDAS définit les exigences qu'une solution de signature centralisée doit respecter pour pouvoir générer des signatures qualifiées ou des signatures cachet qualifiées.

Pour plus d'informations sur la création et la vérification de signatures électroniques fiables, n'hésitez pas à nous contacter : <https://atos.net/fr/produits/cybersecurite/digital-identities/nous-contacter>

